



Signature d'une promesse de vente demande de conseils

Par **Cloys**, le **28/07/2014** à **17:45**

Bonjour

Je viens vers vous afin de m'éclairer sur un projet d'achat d'une licence de taxi dite plaque verte sur Paris.

Dans quelques jours je signerai une promesse de vente avec cette artisan née en 1944. A juste titre qui a attendu environs 15 ans pour toucher cette licence.évidement il veut la vendre pour arrondir ces fins de mois et sa retraite.

Cette artisan par le bien d'un syndicat de gestion de licence à trouvé un moyen pour l'artisan vendeur et moi même exploitant de taxi a établir un contrat de vente sachant l'artisanat me demande 30000€ d'apport et une mensualité de 1000 mensuelle. Et comme le syndicat gère tous cela ,ils prennent des cotisations pour leur travail que j'estime nécessaire pour tourner la boîte.

J'aimerais par mis vous peut être ont eu la mêle procédure dont je les décrit ci dessus et de le faire partager de jeux expériences et des erreurs à ne pas tomber dedans ?

Secundo,?Dieu seul et unique à prendre les ailes des êtres humains ,je me demande vu l'âge de mon vendeur née en 1944,dans une configuration d'un décès quelles sont les risques encourus.

Très attentifs avis remarques et conseils,veuillez croire en les sentiments les plus empressés. Noter que la signature de la promesse de vente est dans quelques jours.